QUESTIONNAIRE RÉFLEXIF SUR LE STATUT ET LES FONCTIONS DE LA GRAMMAIRE EN CLASSE DE LANGUE

« Corrigé » (interprétation possible des choix)

Les différents énoncés peuvent s'interpréter à partir de deux conceptions opposées de la grammaire en tant que **description théorique** de la langue (*i.e.* en tant que description scientifique de la manière dont elle fonctionnerait réellement en elle-même), ou en tant que **description modélisatrice** de la langue (*i.e.* aux seules fins didactiques).

Cette distinction s'appuie sur la différence que l'on doit faire à mon avis, en ce qui concerne l'épistémologie de la didactique complexe des langues-cultures, entre la théorisation et la modélisation : cf. le <u>Document 015</u> "Théories externes versus modélisations internes". Selon Richard RORTY, le <u>Document 014</u> "Modélisation et modèles". Bernard WALLISER 1977 et le <u>Document 063</u> "Les trois grands paradigmes épistémologiques, selon Edgar MORIN".

Énoncé du questionnaire	1. La grammaire en tant que description théorique de la langue
a	fournit la base la plus solide pour apprendre une langue étrangère ¹ .
d	fournit un moyen de poursuivre la finalité scolaire de formation intellectuelle des élèves parce qu'ils doivent la comprendre avec les exemples correspondants, en appliquer consciemment les règles ou mobiliser le souvenir de ses régularités.
е	constitue une aide constante , tant pour l'apprentissage que pour l'usage de la langue : lorsque l'on s'est approprié une langue – lorsqu'on est capable de la réemployer pour son expression personnelle spontanée en situation d'usage –, on n'a plus besoin de penser aux règles et aux régularités grammaticales, mais elles sont toujours actives parce qu'on a automatisé l'application des premières et le choix des secondes.
i	fournit le principe d'une progression ou au moins d'une gradation des contenus qui soient collectives, communes à tous les élèves d'une classe.
j	fournit aux élèves pour plus tard , lorsqu'ils seront en situation particulière d'usage social de langue, les moyens de progresser individuellement dans leur maîtrise de manière plus sûre.

¹ Cf. César Chesneau Du Marsais dans sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* (chez A. Cl. Forget Imprimeur, Paris, 1722): « On apprend à décliner et à conjuguer, et les règles de la grammaire raisonnée, qui, étant fondées dans la nature et dans la raison, ne sont point sujettes à exception, forment l'esprit, et ne sont point oubliées. » On retrouve aussi cans cette citation l'idée de l'énoncé suivant **d** concernant la formation intellectuelle des élèves (cf. « … forment l'esprit »).

Énoncé du questionnaire	2. La grammaire en tant que description modélisatrice de la langue aux fins d'enseignement-apprentissage-usage
b	a pour principale fonction d'aider à la pratique de la langue en classe, parce qu'on apprend une langue d'abord en la pratiquant : il faut d'abord « parler la langue », et non pas « parler sur la langue ».
С	fournit une aide provisoire en cours d'apprentissage parce que lorsque l'objectif final est atteint, à savoir l'appropriation de la langue, qui permet le réemploi personnel spontané en situation d'usage de la langue, les élèves n'appliquent pas une règle ou ne choisissent pas une régularité grammaticale : ils se guident de manière intuitive sur « le sens de la langue » qu'ils ont finalement acquis.
f	fournit ensuite pour les non natifs une aide ponctuelle en cours d'usage, parce qu'ils peuvent éventuellement s'y reporter consciemment dans les occasions où « le sens de la langue » leur fait défaut.
g	fournit une aide partielle en cours d'apprentissage parce que beaucoup de règles ne couvrent que les cas les plus fréquents ou les analyses les plus superficielles : au fur et à mesure que l'on multiplie les exemples, ou qu'on approfondit leur analyse, les exceptions se multiplient, avec parfois des exceptions aux exceptions ² .
h	fournit une aide compensatoire en cours d'apprentissage : elle donne aux élèves la capacité à produire des énoncés corrects avant d'avoir comme les natifs l'énoncé correct « dans l'oreille », ce que l'on appelle « le sens de la langue », c'est-à-dire une capacité à reconnaître et produire intuitivement des énoncés grammaticalement acceptables ; elle maintient une certaine capacité de production correcte dans le cas d'un apprentissage extensif et prolongé.

Ce classement est très schématique : c'est lui-même une modélisation très simple sur la base d'une opposition binaire. Comme toutes les simplifications modélisatrices, sa fonction est entre autres de permettre ensuite de complexifier la réflexion. Cette complexification pourra être obtenue, après que l'on ait répondu au questionnaire, par la réflexion à partir des point suivants :

- les réponses « intermédiaires » (par « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord ») ;
- des choix effectués certains dans l'un et certains dans l'autre des deux catégories ;
- des contextualisations différentes des énoncés qui amèneront à être parfois (plutôt) d'accord et (plutôt) pas d'accord avec le même énoncé ;
- enfin par des confrontations entre les réponses données par des étudiants ou enseignants différents, si ce questionnaire réflexif est réalisé et/ou « corrigé » collectivement.

² Cf. Franck Marchand dans la préface de la *Méthode Marchand de français langue étrangère* (1^e éd. 1920) : « La grammaire étant l'art de lever les difficultés d'une langue, il ne faut pas que le levier soit plus lourd que le fardeau. »